

Décision

Générale

colonial

Décision n° 946/SG/AI autorisant la gérance libre d'une licence de 2° classe (2° zone).

n° 946/SG/AI

Ministère
MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES

Date de publication
21 juin 1968

Numéro JO
n° 13 du 10/07/1968

Date du numéro
10 juillet 1968

TEXTE INTÉGRAL

La décision n° 310 du 9 mars 1963 est rapportée. M. Claude Carayanis est autorisé à prendre en gérance libre une licence de 2e classe (2° zone) pour la vente à consommer sur place ou à emporter de boissons alcooliques ou fermentées au bar-restaurant «Les Tonnelles», à Ambouli, dont Mme veuve Georges Gleyze est propriétaire.